



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Municipalité de Nominique, le samedi 14 mars 2020 – Bulletin spécial coronavirus (COVID-19)
à l'attention des citoyens de Nominique

Le gouvernement du Québec suit l'évolution de la propagation de la coronavirus (COVID-19) depuis son éclosion en Chine. Pour le moment, la pandémie de la COVID-19 est sous contrôle au Québec, avec 17 cas confirmés, mais les prochaines semaines seront critiques et la contagion est devenue inévitable.

C'est donc en ce sens, dans ses efforts de prévention et de protection de ses citoyens et de ses employés, que la Municipalité a décidé en fin d'après-midi le vendredi 13 mars, de prendre des mesures exceptionnelles et d'annoncer la **fermeture de tous ses bâtiments municipaux** et l'**annulation de toutes les activités** se tenant dans les locaux municipaux et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Malgré la fermeture de l'hôtel de ville, soyez assurés que les services aux citoyens seront maintenus et qu'il demeurera possible de communiquer avec nous par courriel à l'adresse reception@municipalitenominique.qc.ca ou par téléphone au 819 278-3384, poste 221 durant les heures normales de bureau, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Voici quelques annonces de M. Legault :

- toutes les personnes qui reviennent d'un pays étranger ou qui présentent des symptômes associés à la grippe ou au rhume doivent se placer en isolement volontaire pour 14 jours;
- cet isolement est obligatoire pour tous les employés de la fonction publique, tout le personnel de la santé, de l'éducation et des services de garde, privés et publics, qui reviennent de l'étranger;
- les organisations doivent annuler tous les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes, ou qui ne sont pas nécessaires, pour les 30 prochains jours;
- ne plus utiliser le 811, utiliser 1-877-644-4545 et utiliser le site internet www.Québec.ca/coronavirus qui prévoit de nombreuses informations sur le sujet.

Nous vous rappelons qu'il est important d'identifier les canaux d'information sûrs (site Web de l'OMS, de Santé Canada, de Santé Québec) de façon à éviter toute fausse information qui pourrait circuler.

À ce stade-ci, pour notre secteur, les façons de se protéger demeurent :

- Le lavage efficace et fréquent des mains (eau tiède, savon, durant au moins 20 secondes)
- L'hygiène respiratoire (toussez et éternuez dans le pli de son coude)
- Ne plus serrer de mains

Les personnes désirant obtenir de l'information sur la situation de la COVID-19 au Québec sont invitées à visiter le site Web [Québec.ca/coronavirus](http://www.Québec.ca/coronavirus).